

Reconnaissance et justice pour Amara, sa famille, et tous les morts invisibles au travail

**RDV LE SAMEDI 27 AVRIL 2024- 14H
SQUARE ALBERT TOURNAIRE, METRO QUAI DE LA RAPÉE
DEVANT L'INSTITUT MÉDICO-LÉGAL : SUR LE LIEU DE SON DÉCÈS**

Amara, victime de graves manquements à la sécurité

Le 16 juin 2023, Amara Dioumassy, chef d'équipe de Darras et Jouanin, co-traitant de l'entreprise Sade, a perdu la vie, percuté par un camion de chantier qui faisait marche arrière sans bip de recul, sans homme trafic pour guider le chauffeur et sécuriser la manœuvre, sans marquage au sol de sens de la circulation, sans protection de délimitation pour les piétons et sans aucune marge de manœuvre. Ces graves manquements à la sécurité de l'employeur sont inacceptables.

Hommage à Amara

Amara est mort au pied de l'institut médico-légal lieu du chantier où son corps a été monté à pieds, sans même faire retentir les sirènes des pompiers, et envoyé au Mali pour les funérailles sans que ses proches et ses collègues puissent le voir une dernière fois.

Nous, ses amis, ses collègues, sa famille, nous avons besoin de nous recueillir et d'honorer sa mémoire. Nous lui devons la reconnaissance pour son existence, pour son travail et pour les conditions dans lesquelles il a perdu la vie. Rendons hommage à Amara !

Les donneurs d'ordre responsables

Le chantier du bassin d'Austerlitz sur lequel Amara travaillait a pour objectif de rendre la Seine baignable pour les épreuves des Jeux Olympiques 2024. Chantier dont la Sade, Filiale du groupe Veolia, a la direction, avec la ville de Paris pour donneur d'ordre.

La mort d'Amara est une mort modeste qui contraste avec les Jeux Olympiques grandioses. Les chantiers concernant directement les JO, supervisés par la Solideo ont bénéficié d'une protection, de suivi par l'inspection du travail et les organisations syndicales à travers une charte Sociale, qui a divisé par 4 le nombre d'accidents du travail : pourquoi la charte sociale n'est-elle pas appliquée sur tous les chantiers liés aux JO et au Grand Paris?

Cela épargnerait des vies !

Justice pour Amara !

Malgré nos cris d'alerte via les media, les réseaux sociaux, et l'interpellation de la plus grande instance représentative du groupe Véolia- le comité de groupe européen- nous n'avons encore rien fait pour rendre justice à Amara.

La Sade et la ville de Paris doivent s'expliquer : Nous demandons les résultats de l'enquête de l'inspection du travail et de la gendarmerie. Les manquements à la sécurité de l'employeur doivent conduire à sa condamnation pour faute inexcusable et aboutir à une démarche au pénal.

Si les conclusions le permettent, il s'agira de faire reconnaître pénalement la faute inexcusable de l'employeur.

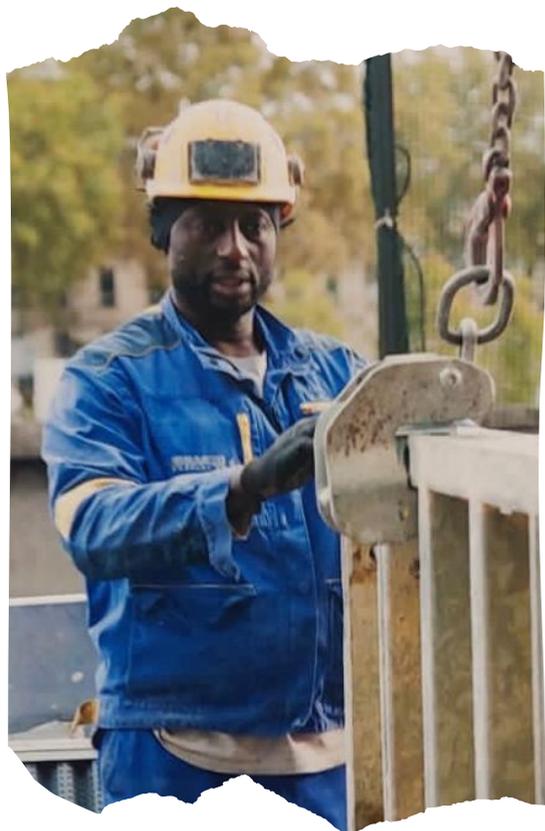
Amara laisse derrière lui 5 enfants, dont un bébé. Orphelins de père, ils doivent être indemnisés. Réparation intégrale pour la famille d'Amara !

Eux ont la puissance financière, nous, nous avons la détermination et le nombre.

Pour que cesse le scandale des morts au travail

Amara n'est qu'un mort parmi tant d'autres. 1 mort par jour dans la construction, c'est inacceptable. Amara est symbolique de toutes les victimes du travail qu'on cite dans la rubrique faits divers des journaux, alors que les responsables s'en sortent souvent en toute impunité. Cela aussi doit cesser !

Contact: Lyes Chouai, délégué CGT Sade 06.18.86.10.54



Sa mort n'aura même pas fait retentir les sirènes des pompiers, Amara est décédé au pied de l'institut médico légal ou il a reposé juste après sa mort avant d'être envoyé dans son village au Mali pour ses obsèques.

Comme si son destin tragique nous appelait à ne plus être silencieux face à sa disparition.